



**Rubrique:** Poursuites pour dettes

**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

**Date de publication:** SHAB, KABFR - 08.03.2019

**Numéro de publication:** SB01-0000000433

**Canton:** FR

**Entité de publication:**

Office des poursuites de la Gruyère, Rue de l'Europe 10,  
1630 Bulle

## Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite FRANOVE SA

**Débiteur(s):**

FRANOVE SA  
CHE-110.582.082  
Avenue Claude-Nobs 14  
1820 Montreux

**Point de contact:**

Office des poursuites de la Gruyère  
Rue de l'Europe 10  
1630 Bulle

**Objet(s) à vendre aux enchères:**

Commune de Val-de-Charmey, secteur Charmey, Rue du Centre 39, article RF 4114-1, en nature de : Propriété par étages "La Grappe" - A, lot 1, avec droit exclusif sur un appartement de 4,5 pièces, au rez-de-chaussée.

**Vente aux enchères**

Le 27.06.2019 à 13:30 heure, Salle des Réceptions, le Château, 1630 Bulle

**Remarques juridiques:**

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente. De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement. Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 231 et 232 LP; art. 29 et 123 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Délai de production:** 28.03.2019

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 06.05.2019